



Déclaration de Canada Drayage concernant le nouveau coronavirus (COVID-19)

En tant que client estimé de Canada Drayage, nous vous contactons pour partager certaines mises à jour importantes en ce qui concerne notre préparation à la continuité des activités en ces temps très incertains.

L'entreprise elle-même : Canada Drayage est en affaires depuis 1999. Chez Canada Drayage, nos spécialités sont le factage et les services de flotte dédiés. En tant que société, nous avons toujours été une entreprise de transport qui a écouté attentivement les commentaires et les préoccupations des clients et avons développé des programmes personnalisés selon les exigences exactes de nos clients. Bien que l'incertitude du marché, la volatilité et la peur d'une pandémie aient eu un impact sur nos activités, nous restons financièrement stables et structurés pour gérer des moments difficiles comme ceux-ci.

Planification : chacune de nos unités opérationnelles a préparé une documentation de reprise après sinistre et de planification en cas de pandémie. Nos équipes de gestion surveillent, communiquent et ajustent quotidiennement nos plans et nos réponses. Nous sommes entièrement équipés pour assurer le fonctionnement continu de notre entreprise sans interruption. Nous avons identifié tout le personnel critique et pris des mesures de protection pour assurer la sécurité de nos employés, clients et partenaires. À l'heure actuelle, nos activités demeurent dans des zones à faible risque, que nous continuerons de surveiller. Nous nous concentrons davantage pour s'assurer que notre lieu de travail est un environnement sûr et hygiénique. Alors que nous surveillons activement la situation, veuillez trouver ci-dessous nos responsabilités de l'employeur concernant les meilleures pratiques et mesures.

Responsabilités de l'employeur

Pour s'assurer que l'entreprise continue d'offrir un lieu de travail sain et sûr, les mesures suivantes ont été mises en œuvre. De plus, l'entreprise continue de se tenir au courant des lignes directrices et des informations fournies par l'Organisation mondiale de la santé, le gouvernement du Canada et les mesures mises en œuvre au niveau provincial.

- S'assurer que tous les contacts d'urgence des employés sont à jour.
- Utiliser les directives de prise de décision fondées sur les risques pour les lieux de travail / entreprises pendant la pandémie de COVID-19 pour aider à l'élaboration de politiques et de procédures.
- Poursuivre la communication avec le personnel et les clients au sujet de COVID-19, y compris les mesures que nous prenons pour empêcher la propagation de COVID-19.
- Affichez des panneaux indiquant qu'aucun visiteur n'est autorisé à accéder au bâtiment.



- Affichez des panneaux encourageant une bonne hygiène respiratoire, l'hygiène des mains et d'autres pratiques saines

Dans la mesure du possible, nous avons mis en œuvre des mesures pour réduire les contacts sociaux, telles que des accords de télétravail, des horaires flexibles, des heures de début décalées, en encourageant l'utilisation du courrier électronique et des téléconférences.

- Toutes les réunions ou déplacements non essentiels sont reportés jusqu'à ce que l'autorisation du gouvernement du Canada et / ou des conseils provinciaux et de la compagnie soit reçue.
- Évaluation continue du lieu de travail pour les zones où les gens sont fréquemment en contact les uns avec les autres et partagent des espaces et des objets pour examiner les mesures permettant de réduire les contacts et d'assurer un nettoyage accru dans ces zones.
- Évaluer et mettre en œuvre des moyens permettant aux employés de pratiquer la distanciation sociale, comme l'augmentation de la distance entre les bureaux, les personnes en file d'attente, les cuisines et les postes de travail.
- Minimiser les interactions entre les clients et les employés.
- Mettre en œuvre et suivre des directives de nettoyage accrues
 - Un désinfectant pour les mains sera disponible à toutes les entrées, cuisines et espaces communs
 - Nettoyez et désinfectez toutes les zones à fort trafic et les zones fréquemment touchées (comme les poignées de porte, les poignées de réfrigérateur, les micro-ondes, les imprimantes, les photocopieuses) deux fois par jour.
 - Fournir des lingettes nettoyantes à 70% d'alcool pour assurer une désinfection appropriée et / ou d'autres solutions et sprays désinfectants approuvés dans les zones communes et les espaces de travail pour que les employés puissent nettoyer les espaces de travail.
- L'équipement de protection individuelle suivant est disponible et fourni en fonction des situations suivantes :
 - Gants : pour les employés. Les mains doivent être lavées avant de mettre des gants et immédiatement après avoir retiré les gants. Tout en portant des gants,
 - Les employés doivent s'abstenir de toucher leur visage. Les gants doivent être fréquemment retirés et jetés pour limiter le transfert de contact.
 - Masques
 - Humidificateurs dans les bureaux
 - Ouvrez les fenêtres et les portes autant que possible pour vous assurer que l'espace est bien ventilé.



Voyages liés au travail

- Les déplacements non essentiels sont reportés jusqu'à nouvel ordre.
- Les déplacements des travailleurs des transports essentiels, tels que les chauffeurs de camions, doivent se déplacer pour assurer le mouvement des marchandises nécessaires à l'intervention de COVID-19 et au fonctionnement continu du pays.
- Les travailleurs essentiels ne sont pas tenus de s'auto-isoler pendant 14 jours après un voyage lié au travail, mais sont tenus de surveiller étroitement les symptômes et de s'isoler immédiatement s'ils développent des symptômes même légers.

Conducteurs : Nos chauffeurs sont surveillés régulièrement. Nous envoyons des messages de flotte, leur rappelant les mesures préventives appropriées telles qu'une bonne hygiène et une distanciation sociale. La sécurité de nos employés et de leurs familles continue d'être notre priorité absolue, et nous continuerons de travailler avec ceux qui se sentent à risque pour répondre de manière proactive à leurs besoins.

Clients : veuillez considérer cette communication comme notre offre pour continuer à être un fournisseur de transport et de solution de confiance. Alors que vos besoins commerciaux évoluent en ces temps incertains, vous pouvez compter sur Canada Drayage. N'hésitez pas à communiquer avec nous et à partager ouvertement vos réflexions sur l'impact sur votre chaîne d'approvisionnement dans les prochains jours / semaines / mois.

Veuillez rester en sécurité

Cordialement,

Manny Calandrino
Président et PDG
Tél: 905-893-2600 ext 6257
Sans frais: 1-800-268-1564
Cellulaire: 514-951-7264